

VILLE DE SAINT-MEMMIE

CRECHE MULTI-ACCUEIL  
« GRAINE DE MALICE »

24, rue de Poix  
51 470 St Memmie  
☎ 03 26 21 29 36

[grainedemalice@mairie-saint-memmie.fr](mailto:grainedemalice@mairie-saint-memmie.fr)

PROJET SOCIAL et EDUCATIF  
(Extrait du projet d'établissement)  
(Août 2018)

## SOMMAIRE

CHARTRE D'ACCUEIL A GRAINE DE DE MALICE.....	3
<b>1. PROJET SOCIAL</b> .....	<b>5</b>
1.1. L'ENVIRONNEMENT .....	5
1.2. PRESENTATION DE LA STRUCTURE.....	5
<b>2. PROJET EDUCATIF</b> .....	<b>7</b>
2.1. NOTRE ORGANISATION GENERALE.....	7
2.1.1. Définition de nos objectifs .....	7

## **CHARTRE D'ACCUEIL A GRAINE DE DE MALICE**

Cette Charte est née d'une réflexion d'équipe. Elle est le fil conducteur de notre travail quotidien et nourrit nos analyses de pratiques toujours en mouvement.

Les enfants et leur famille sont au cœur de nos priorités. Nous veillons à favoriser leur épanouissement et à soutenir la fonction parentale.

Dans ce but, nous, professionnels de la petite enfance, équipe de la crèche « Graine de Malice » favorisons :

### **→ LE RESPECT / LA TOLERANCE**

Respecter les enfants et leurs familles : leur éducation, leur histoire, leurs convictions, leurs attentes, leurs choix, leur intimité, leurs rythmes et leurs sentiments

Respecter les collègues, leur personnalité, leur identité et leur travail

**Se respecter sans porter de jugement et en préservant la confidentialité**

### **→ L'ECOUTE**

Etre à l'écoute de tous (enfants, familles, professionnels), de leurs ressentis, émotions, demandes et besoins

**Savoir écouter en se rendant disponible et en essayant de comprendre, en acceptant les remarques et en respectant le rôle de chacun (parent ou professionnel)**

### **→ L'ECHANGE / LA PAROLE**

Verbaliser à la hauteur des enfants, mettre des mots sur nos faits et gestes, sur leurs réactions, leurs émotions

Favoriser et valoriser les transmissions avec les parents et entre collègues

Communiquer et prendre le temps de partager entre collègues, échanger sur ses impressions et observations

**Etre attentif à la parole de chacun**

### **→ LA CONFIANCE**

Créer une relation de confiance avec les enfants, les parents et les collègues par le partage, le dialogue, la collaboration et la reconnaissance de l'autre

Veiller à laisser aux parents leur place et les conforter dans leurs compétences

### **→ LA SECURITE / LE BIEN-ETRE**

Assurer la sécurité affective et physique des enfants

Veiller à assurer un environnement adéquat, leur protection et les soins nécessaires à leur bien-être

**Etre attentionné les uns envers les autres**

→ **LA QUALITE**

Prendre soin d'accueillir les enfants et leurs familles avec empathie et bienveillance

Respecter le projet pédagogique, savoir remettre en question ses pratiques, savoir observer dans le but d'un travail et d'une cohérence d'équipe

Etre un lieu d'apprentissage de l'autonomie et de la vie en collectivité

**Offrir un accueil de qualité et individualisé, en gardant une attitude positive et souriante dans notre façon d'être et notre savoir-faire.**

## 1. PROJET SOCIAL

Les exigences en matière de garde des jeunes enfants sont autant quantitatives que qualitatives et les pratiques professionnelles d'accueil évoluent.

Une attention particulière est donnée aux moments de transition dans la vie d'un tout petit, au passage du milieu familial à un autre milieu, avec d'autres adultes, d'autres enfants, dans un autre espace.

### 1.1. L'ENVIRONNEMENT

La population de la commune de Saint-Memmie s'élève à environ 5500<sup>1</sup> habitants, avec plus de 46 % de logements sociaux.

Géographiquement situé proche de la partie la plus urbanisée de la ville, son pôle petite enfance est facile d'accès en voiture, à pied, proche d'un arrêt de bus.

### 1.2. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Jusqu'en août 2004, la mairie gère une structure petite enfance constituée d'une mini crèche halte-garderie de 20 places et une crèche familiale de 21 places.

Les besoins sont loin d'être satisfaits : les refus sont réguliers aussi bien en crèche qu'en halte-garderie.

La volonté de la ville de Saint-Memmie face aux problèmes de garde fut donc d'élargir sa capacité d'accueil et ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

Le pôle petite enfance « Graine de Malice » a donc ouvert le 23 août 2004 avec 40 places en accueil collectif (10 en halte-garderie et 30 en « crèche ») et toujours 21 places en familial.

Le Conseil Général, les services de PMI, les services vétérinaires et la CAF ont participé à la réalisation de la structure.

La halte-garderie a été supprimée au profit d'une réorganisation en « multi-accueil » pour les 40 places de l'accueil collectif en 2015 (occasionnel/régulier).

Le 31 Août 2018, la crèche familiale ferme ses portes. Depuis plusieurs années, les départs en retraites d'assistantes maternelles n'ont pas été remplacés, la structure composée au final de 2 professionnelles n'était alors plus viable en termes d'organisation dans l'accueil des enfants au quotidien.

A ce jour, « Graine de Malice » est un établissement pouvant accueillir des enfants de 6 semaines à 4 ans, de façon régulière, occasionnelle ou urgente (hospitalisation, travail, mutation...)

Il permet aux parents de concilier vie familiale et professionnelle. Il concourt à l'intégration sociale de tous les enfants accueillis y compris ceux porteurs de handicap ou atteints de maladie chronique.

La structure dispose d'espaces et de matériels pédagogiques encourageant les activités et la créativité. C'est un endroit stimulant pour l'enfant vers un apprentissage de la vie en société.

L'équipe d'encadrement des enfants est pluridisciplinaire et se compose de :

- Une directrice sage-femme, responsable de la structure et coordinatrice de l'équipe et des parents

---

<sup>1</sup> 5583 habitants INSEE 2014

- Un éducateur de jeunes enfants, adjoint à la directrice, chargé de la réalisation et de l'élaboration du projet pédagogique, élément moteur du dynamisme de l'équipe sur le plan éducatif
- 8 auxiliaires de puériculture qui participent activement à l'éveil de l'enfant et répondent aux besoins des enfants en leur apportant les soins nécessaires à leur développement physique et psychoaffectif, en respectant leur rythme
- 7 agents dont 1 affectée à la préparation des repas et 1 à l'entretien du linge et des locaux. Ces professionnelles participent également à l'éveil et à l'autonomie des enfants en collaboration avec les auxiliaires de puériculture.
- Un médecin pédiatre attaché à la structure et présent une demi-journée par mois. Il peut également intervenir ponctuellement à la demande de la directrice.
- Une psychologue intervenant chaque semaine au sein de la structure.

**L'objectif principal est de former une équipe cohérente, motivée, qui puisse s'adapter rapidement aux différentes situations et qui permette aux enfants et à leur famille d'évoluer dans un milieu riche et sécurisant.**

Confier son enfant, c'est déléguer une partie de ses responsabilités de parents.

C'est une opération délicate car il s'agit d'établir ensemble un projet d'accueil du tout petit qui tiendra compte des besoins, des exigences et des contraintes de chacun : l'enfant, la crèche, le parent.

La plus grande crainte de la maman est d'être dépossédée de son enfant. Sur ce point, nous souhaitons être bien clair : « nous agissons en complément des parents et non à la place ».

## 2. PROJET EDUCATIF

### 2.1. NOTRE ORGANISATION GENERALE

Après plusieurs années de fonctionnement, l'équipe a pu établir des priorités, des objectifs de travail.

Après différents essais d'organisation, nous avons pu nous poser dans un fonctionnement qui sera décrit dans le projet pédagogique.

Graine de Malice a choisi de s'adapter aux enfants. Dans cette optique, c'est le matériel qui bouge en fonction des âges et le personnel qui fluctue d'un groupe à l'autre si besoin.

L'accueil au besoin réel des parents engendre un nombre différent d'enfants chaque jour.

Notre fonctionnement implique une organisation adaptative bien que répétitive.

Le souci principal de Graine de Malice est le bien-être et l'épanouissement de l'enfant pour l'accompagner au mieux vers une vie sociale de qualité.

Pour le très jeune enfant, la collectivité n'est pas un besoin. Elle est liée à un besoin social et économique des parents car l'accueil de l'enfant conditionne souvent l'exercice d'une activité professionnelle et / ou personnelle.

Pour atteindre nos objectifs, parents et professionnels agissent en collaboration pour se donner les moyens de répondre aux besoins des enfants, leur proposer des activités diverses, adaptées à chaque âge et à prendre soin de leur bien-être physique.

Une participation active de toute l'équipe est nécessaire à la mise en place du projet. Pour ce faire, des réunions de travail sont régulièrement organisées. Chaque membre y apporte et partage ses observations et son savoir-faire.

Ainsi, les enfants ont la même approche éducative tout au long de la journée.

#### 2.1.1. Définition de nos objectifs

Au cours de notre travail au quotidien, dans la relation avec l'enfant, apparaissent des objectifs qui sont aussi importants que complémentaires :

- Répondre au mieux aux besoins des enfants dans chacun des différents moments tels que les repas, le sommeil, l'hygiène, le jeu...
- Conduire l'enfant vers l'autonomie en lui apportant une sécurité affective nécessaire à la construction de sa personnalité
- Permettre l'épanouissement de l'enfant au travers des différentes activités d'éveil proposées en collectivité
- Accompagner les enfants dans leur quête identitaire (rythme, limites, repères, ...)
- Favoriser les relations parents-équipe : écoute et accompagnement à la parentalité
- Favoriser l'intérêt de chaque membre de l'équipe par des réunions, temps d'observations des enfants avec discussion.